

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00031

Numéro SIREN : 501 815 195

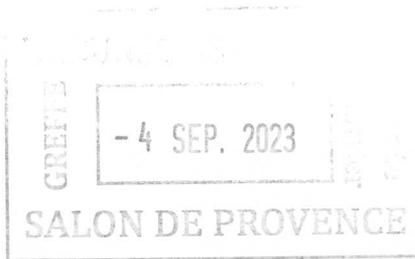
Nom ou dénomination : ... DES BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2023 sous le numéro de dépôt 4336



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

Mme RAMADIER ALEXANDRA  
71 rue Reynaud d'Ursule  
13300 SALON DE PROVENCE  
FRANCE

N° d'adhérent : 20122570452222

Pour le compte de :

SASU ... DES BOIS  
71 RUE REYNAUD D URSULE  
13300 SALON-DE-PROVENCE

N° SIREN : 501 815 195

Période déclarée : Année 2022

Date limite de dépôt : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Certifié conforme à l'original



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du  
31/12/2022)

## Impôt sur les sociétés

### A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

#### 2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	71 RUE REYNAUD D'URSULE		
Code postal	13300	Ville	SALON DE PROVENCE
		Pays	FRANCE

### B - ACTIVITÉS

#### ACTIVITÉS EXERCÉES

VENTE DE PIZZAS A EMPORTER

### C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

#### 1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit (report du 2033-B)	3 620
-----------------------------------	--	--------------------------	--	----------------------------	-------

Bilan simplifié

**A - ACTIF**

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
<b>1 - Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	100 000		100 000
Immobilisations corporelles	27 055	27 055	0
Immobilisations financières (1)	1 300		1 300
<b>TOTAL I (5)</b>	<b>128 355</b>	<b>27 055</b>	<b>101 300</b>
<b>2 - Actif circulant</b>			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	133		133
Stocks marchandises	529		529
Valeurs mobilières de placement	80		80
Disponibilités	8 899		8 899
<b>TOTAL II</b>	<b>9 641</b>		<b>9 641</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>137 996</b>	<b>27 055</b>	<b>110 941</b>

**B - PASSIF**

		Net Exercice clos en N
<b>1 - Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel		8 000
Réserve légale		800
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		95 868
Résultat de l'exercice		-3 730
<b>TOTAL I</b>		<b>100 938</b>
<b>3 - Dettes</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		2 148
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	2 777	7 855
<b>TOTAL III</b>		<b>10 003</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>110 941</b>

Compte de résultat simplifié de l'exercice

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N	
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		2 593
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	96 643
Subventions d'exploitation reçues			198
Autres produits			223
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>			<b>99 657</b>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 023
Variation de stock (marchandises)			-21
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			31 340
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-18
Autres charges externes			37 211
Impôts, taxes et versements assimilés			1 501
	dont TP/CFE, CVAE	1 088	
Rémunérations du personnel			26 553
Charges sociales			4 514
Dotations aux amortissements			28
Autres charges			2
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>103 133</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>-3 476</b>
Produits et charges divers	Charges financières (V)		144
	Charges exceptionnelles (VI)		110
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>			<b>-3 730</b>

**B - RÉSULTAT FISCAL**

	Bénéfice	Déficit
		3 730
<b>Réintégrations de l'exercice</b>		
Impôts et taxes non déductibles		110
<b>1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		
		3 620
<b>2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		
		3 620

**Immobilisations**  
**Amortissements – Plus-values – Moins-values**

**I - IMMOBILISATIONS**

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Fonds commercial	100 000			100 000	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Installations techniques matériel et outillage industriels	18 868			18 868	
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 442			4 442	
Matériel de transport	3 745			3 745	
Autres immobilisations corporelles	1 300			1 300	
<b>TOTAL rubrique I</b>	<b>128 355</b>			<b>128 355</b>	

**II - AMORTISSEMENTS**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 839	28		18 867
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 442			4 442
Matériel de transport	3 745			3 745
<b>TOTAL rubrique II</b>	<b>27 026</b>	<b>28</b>		<b>27 054</b>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

*(Applicable à compter du  
31/12/2021)*

Relevé des provisions  
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

**II - DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits de l'exercice	3 620
<b>TOTAL des déficits restant à reporter</b>	<b>3 620</b>

**III - DIVERS**

Montant de la TVA collectée	10 045
Montant de la TVA déductible sur biens et services <i>(sauf immobilisations)</i>	5 057

Contribution économique territoriale  
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel		2,00
	- dont apprentis	0,00
	- dont handicapés	0,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale		2,00

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	99 236
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	220
<b>TOTAL 1</b>	<b>99 456</b>

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Subventions d'exploitation reçues	198
Variation positive des stocks	39
<b>TOTAL 2</b>	<b>237</b>

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	33 363
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	22 783
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	14 428
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	5
<b>TOTAL 3</b>	<b>70 579</b>

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

<b>Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)</b>	<b>29 114</b>
--	---------------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE	0
-------------------------------------	---

## Composition du capital social

### LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

#### II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	<input type="text" value="MME"/>		
	Nom et prénom	<input type="text" value="RAMADIER ALEXANDRA"/>	Nom marital	<input type="text"/>
	Nombre de parts ou d'actions	<input type="text" value="800"/>	Pourcentage de détention	<input type="text" value="100,00%"/>
	Date de naissance	<input type="text" value="23/10/1974"/>	Pays de naissance	<input type="text" value="FRANCE"/>
	Code postal de naissance	<input type="text" value="84"/>	Commune de naissance	<input type="text" value="CAVAILLON"/>
	Numéro, type et nom de voie	<input type="text" value="250 VIEILLE ROUTE DE SALON"/>		
	Code postal	<input type="text" value="13330"/>	Ville	<input type="text" value="PELISSANNE"/>
	Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>		

## Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



**...DES BOIS, SASU au capital de 8.000 euros**  
**Siège social : 71 rue Reynaud d'Ursule, 13300 SALON DE PROVENCE**

**Siret : 501 815 195 00018**

---

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt trois, et le 15 juin à 14h00, les associés de la société ... DES BOIS, SAS au capital de 8.000.00 € divisé en 100 parts sociales, dont le siège social est à Salon de Provence, 71 rue Reynaud d'Ursule, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la Présidence.

L'assemblée est présidée par Mme Alexandra RAMADIER, Présidente-associée.

Sont présents :

- Mme Alexandra RAMADIER, associée, propriétaire de 100 parts sociales numérotées de 01 à 100

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation des comptes après examen de l'exercice clos le 31 décembre 2022**
- **Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le président déclare que le document requis a été adressé aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés. Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

**Première résolution :**

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est mise aux voix et **adoptée à l'unanimité.**

**Deuxième résolution**

Sur proposition de la Présidence, le résultat de l'exercice, se montant à une perte de **3.730,05 €**, est affecté de la façon suivante :

- **Au poste « Report à nouveau » : 3.730,05 €**

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité.**

**Troisième résolution**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité.**

**Quatrième résolution**

La Présidente rappelle, qu'au cours de cet exercice 2022, il a été distribué aux associés un total de dividendes bruts de **4.830,00 €**, au profit de l'associée unique Mme Alexandra RAMADIER.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente, pour servir et valoir ce que de droit.

